LES RENCONTRES
DE L'ADEUS

SYNTHÈSE 30e RENCONTRE
CYCLE MUTATIONS DE L'ÉCONOMIE ET NOUVELLES SOLIDARITÉS TERRITORIALES

L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

L'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES PRODUCTIFS ET DES TERRITOIRES

avec Gabriel Colletis

Sommaire

Comprendre le renouveau des dynamiques territoriales - - - - - - - - - 3
Yves Gendron, Directeur général adjoint de l'ADEUS

Mutations économiques, évolution des systèmes productifs et des territoires - - - - - - - - - - - - - - - - 4
Gabriel Colletis, Professeur de Sciences économiques à l'Université de Toulouse 1-Capitole

CYCLE MUTATIONS DE L'ÉCONOMIE ET NOUVELLES SOLIDARITÉS TERRITORIALES

Traduction simultanée français/allemand

- **Construction métropolitaine : un enjeu de complémentarité entre les villes et les campagnes**
  4 février 2016 avec **Magali Talandier**, Maître de conférences à l'Institut de Géographie, Université Joseph Fourrier de Grenoble

- **L'évolution des systèmes productifs et des territoires**
  26 mai 2016 avec **Gabriel Colletis**, Professeur de Sciences économiques à l'Université de Toulouse 1-Capitole

- **Des modèles collaboratifs pour les territoires**
  24 novembre 2016 avec **Samuel Roumeau**, OuiShare

Les vidéos de ces conférences sont disponibles sur :
http://www.adeus.org/productions?ty=les-videos-de-l-adeus

Le mot du Directeur général adjoint

Comprendre le renouveau des dynamiques territoriales

Yves Gendron
Directeur général adjoint de l'ADEUS

Le monde a changé et continue de muter. Nous savons les lames de fond, comme l'évolution des modes de vie, la mobilité au cœur des valeurs, le numérique, l'hyper individuation, le rapport au collectif, mais aussi les mutations économiques, la baisse de l'emploi industriel, la tertiarisation des industries traditionnelles, l'innovation au croisement des champs disciplinaires ou sociaux.

Dans l'immédiat nous constatons un paysage institutionnel nouveau suite aux lois MAPTAM[1] et NOTRe[2], avec l'élargissement des périmètres des intercommunalités, le passage en grande région. Metz, Mulhouse, Reims deviennent communautés urbaines, Nancy devient métropole, Haguenau communauté d'agglomération, des communes se regroupent volontairement. Le pôle métropolitain Strasbourg-Mulhouse intègre Colmar, le Sillon Lorrain et le système Troyes-Châlons-Reims sont confortés.

Reste encore à prendre en compte le fonctionnement des territoires plus en réseau qu'en centre périphérie, les alliances ou contrats entre élus des territoires pour apports réciproques, l'avantage métropolitain, en bref, de nouvelles solidarités territoriales, pensées au-delà de l'échelle communale, voire intercommunale, pour des retombées collectives au service des populations. Le mode d'emploi est encore inconnu.

L'Agence a organisé trois cycles sur la métropolisation, en lien avec les mobilités, les modes de vie et l'économie, parce que c'est important pour comprendre et anticiper les politiques publiques sur nos territoires.

Après Magali Talandier, qui a ouvert ce cycle en nous éclairant sur les relations entre territoires, villes, campagnes urbaines, villages, nous poursuivons avec Gabriel Colletis, professeur de Sciences économiques à l'Université de Toulouse 1-Capitole. Il a deux doctorats en économie et est aussi chercheur, avec un intérêt particulier pour l'industrie et les systèmes productifs, la financiarisation de l'économie, les politiques publiques et les territoires. Il a coordonné pendant sept ans les relations entre le Commissariat au Plan – devenu France Stratégie – et la DATAR. Il est aussi Conseiller auprès de la Région Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon, avec des propositions remarquées dans le rapport Aubert de co-analyse des politiques publiques avec les chefs d'entreprise, prises en compte par l'exécutif.

Nous avons lancé un travail de recherche-action pour la production de connaissance sur la région strasbourgeoise : les bases productives, les ressources, la circulation des richesses, l'économie ordinaire métropolitaine. Il s'agit de comprendre comment le rapport entre industrie – ou systèmes productifs – et territoires change, et en conséquence comment les relations entre territoires également se modifient. Ce sont ces bases que nous avons demandé à Gabriel Colletis de décoder pour nous.

1. Loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.
2. Loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

Mutations économiques, évolution des systèmes productifs et des territoires

Gabriel Colletis
Professeur de Sciences économiques
à l'Université de Toulouse 1-Capitole

L'économie mondiale se transforme rapidement. Les flux de "facteurs" (capital, travail, information et connaissance) se déplacent avec une intensité croissante et posent de manière aigue la capacité des territoires à les attirer/les retenir.
Les avantages classiques de localisation (le foncier, la qualité des infrastructures, les équivalents-subvention) ne suffisent plus à assurer une implantation pérenne des activités.

La question-clé est celle désormais de la capacité des territoires à assurer un ancrage durable des acteurs et des activités.

Dans cette contribution, nous aborderons successivement les grandes mutations de l'économie, les principales transformations que connaît le système productif, le renouveau substantiel que connaissent les dynamiques territoriales et nous conclurons enfin sur la question-clé de l'ancrage des activités.

Les grandes mutations de l'économie

L'économie connaît de nombreuses mutations, mais nous en examinerons deux ici car impactant très directement les dynamiques territoriales : le passage de l'internationalisation à la mondialisation et celui de la firme multinationale intégrée à la firme globale, financiarisée, en réseau.

Le passage de l'internationalisation à la mondialisation, la montée des inégalités

L'internationalisation est un processus ancien d'ouverture des économies nationales.

Cette ouverture est principalement marquée par des échanges de biens et de services.

L'objectif pour une économie nationale est d'être compétitive : les exportations doivent l'emporter sur les importations, l'économie doit ainsi dégager un excédent de sa balance commerciale.

La mondialisation inclut les échanges de biens et de services mais porte principalement sur les échanges de "facteurs".
Ces facteurs sont au nombre de quatre : le capital financier, le capital productif, les travailleurs dont les compétences sont reconnues et recherchées, les travailleurs dont les compétences sont plus faibles ou non recherchées.
Le capital financier est composé de tous les titres financiers (actions, obligations, produits dérivés, nouveaux produits financiers). Le capital productif correspond aux achats d'équipements le plus souvent réalisés au niveau mondial grâce à des "investissements directs". La frontière, enfin, entre les travailleurs dont les compétences sont reconnues et recherchées et les travailleurs dont les compétences sont plus faibles ou non recherchées est difficile à établir et fluctuante.
Le principal critère de distinction semble être le caractère plutôt physique ou routinier des tâches effectuées par les premiers, les seconds mobilisant leur capital "cognitif" (compétences, expérience) pour résoudre des problèmes inédits.

Ces quatre facteurs ont une capacité à la mobilité très différenciée et les plus mobiles imposent leur rémunération. Ce double processus est générateur de très fortes inégalités de revenus.
Le capital financier, parce qu'il est le plus mobile (en réalité, il est volatile, il se place et ne s'investit pas), prélève en premier sa rémunération. Le capital productif et les travailleurs dont les compétences sont reconnues et recherchées se rémunèrent ensuite. Puis sont rémunérés en dernier, après que tous les autres aient prélevé leur rémunération, les travailleurs dont les compétences ou les qualifications ne sont pas reconnues. Ces travailleurs, autrefois les plus mobiles (les travailleurs dits "émigrés"), vivent aujourd'hui une mobilité très contrainte. Plutôt que de suggérer de se déplacer, les grandes firmes mondiales préfèrent déplacer le capital productif (délocalisations).
La montée extrême des inégalités est le résultat logique de la conjonction d'une mobilité très différenciée et d'une rémunération des facteurs calée sur leur mobilité respective.

De la firme multinationale intégrée à la firme globale, financiarisée, en réseau

La firme emblématique (de grande taille), jusqu'au tournant du siècle, a les caractéristiques suivantes : il s'agit d'abord d'une firme conservant une forte attache avec sa nationalité d'origine. Les firmes dites "multinationales" ont toujours une assise nationale très forte et ancienne.

CHAÎNE DE PRODUCTION DE L'ENTREPRISE PUNCH POWERGLIDE À STRASBOURG

La logique de ces firmes est principalement industrielle. Leur objectif central est la compétitivité, l'évolution de leur chiffre d'affaires et celui de leur part de marché étant les indicateurs de compétitivité les plus usités.
Enfin, ces firmes sont très largement intégrées, maximisant le ratio valeur ajoutée/chiffre d'affaires. En d'autres termes, ces firmes sont souvent leur propre fournisseur et leur principal client. En Europe, les firmes allemandes désignées comme des "*Konzerne*" constituent l'exemple le plus frappant de cette intégration allant, par exemple, pour Thyssen/Krupp, du minerai de fer ou de charbon au produit final incorporant de l'acier (navires, ascenseurs, produits de tout type de la construction métallique).

La firme emblématique actuelle revêt les caractéristiques suivantes : elle tend tout d'abord à disposer de toutes les nationalités ("*think locally, act globally*"). Elle est française en France, allemande en Allemagne, américaine aux Etats-Unis, etc. Cette firme est fortement financiarisée. Les déterminants financiers de sa stratégie l'emportent sur les déterminants industriels, ce qui se traduit notamment par une sélection de ses investissements et de ses activités fixée selon une norme financière imposée par les actionnaires ou les marchés financiers. Enfin, la firme en question a fortement externalisé son activité. Elle fait faire ou achète plutôt qu'elle ne produit elle-même, ce qui lui permet de réduire ses engagements et de maximiser à court terme sa profitabilité.

Les transformations des systèmes productifs

Deux transformations majeures affectent le système productif : le glissement entravé vers une économie de la connaissance et le glissement généralisé d'une logique de compétitivité à une logique d'attractivité.

Le glissement entravé vers une économie de la connaissance

L'agenda de Lisbonne (2000) et la stratégie Europe 2020 ont visé à faire de l'Europe la zone la plus compétitive du monde par la promotion de l'économie de la connaissance. Cette stratégie, de long terme, se heurte cependant aux difficultés financières des Etats qui réduisent leurs dépenses (en particulier celles dont les effets visibles sont décalés dans le temps). Simultanément, l'innovation et les dépenses en R&D des firmes sont fortement contraintes par les normes de rentabilité imposées par les logiques de financiarisation. Le corollaire de cette grande difficulté à financer l'éducation, la formation et l'innovation est le caractère rémanent d'une représentation obsolète du travail. Ce dernier reste considéré comme une dépense physique, en temps, un coût qu'il faut réduire, alors qu'une logique qui serait centrée sur l'innovation suggérerait de le considérer comme un apport de compétences individuelles et collectives.

De la compétitivité à l'attractivité ?

Dans un univers où les facteurs sont totalement mobiles, l'objectif d'attractivité de ces facteurs tend à se substituer à celui de compétitivité.

Un espace national ou territorial attractif est celui qui parvient à attirer et surtout retenir les facteurs mobiles : le capital financier, et aussi le capital productif et les travailleurs dont les compétences sont reconnues.

Les indicateurs d'attractivité sont la localisation des sièges sociaux, mais aussi des fonctions stratégiques des firmes (recherche, productions sensibles, marketing), les investissements entrants, la croissance du nombre de "*knowledge workers*" et de "créatifs".

Le renouveau des dynamiques territoriales

Le renouveau des dynamiques territoriales impose désormais de considérer le territoire non plus comme un espace statique caractérisé par des frontières fixes, mais comme le résultat dynamique du croisement de différentes dimensions de la proximité. De cette combinaison naissent des stratégies différenciées : agglomération, spécialisation, et spécification correspondant à la création de systèmes territorialisés de compétences.

Le territoire comme résultat du croisement de différentes dimensions de la proximité

Le territoire ne peut plus être appréhendé comme autrefois comme un espace statique caractérisé par des frontières fixes, mais comme le résultat dynamique du croisement de différentes dimensions de la proximité : spatiale (ou géographique), en termes de complémentarité potentielle d'actifs (de compétences, en particulier), culturelle.

La proximité spatiale des acteurs est fondatrice des espaces où s'agglomèrent des activités et des hommes. Elle ne "garantit" pas que ceux-ci vont établir des relations, *a fortiori* des coopérations. Cette proximité ne saurait cependant être banalisée. Le face-à-face est souvent le meilleur, voire l'unique moyen pour révéler des savoirs tacites, favoriser des interactions rapides lorsque le problème posé est inédit.

La proximité en termes de complémentarité potentielle d'actifs est la plus directement économique des trois dimensions de la proximité. C'est sur la base de cette proximité que les acteurs économiques peuvent coopérer en s'échangeant des actifs de différentes sortes qui ne transitent pas nécessairement par le marché. Et c'est précisément lorsque les échanges sont non-marchands que la proximité culturelle (proximité par les valeurs, par le sentiment d'identité) et la confiance constituent une dimension incontournable des logiques de territorialisation.

Aucune des trois dimensions de la proximité que nous venons de présenter succinctement ne peut être retranchée des dynamiques territoriales qui se nouent à la faveur d'un "problème productif" ou d'un projet. La question qui demeure est celle de ce qui reste lorsque le problème ou le projet sont échus. La réponse est celle de la mémoire dont disposent les acteurs du territoire des situations de coordination antérieures réussies. Cette mémoire constitue le véritable patrimoine du territoire.

Agglomération, spécialisation, et systèmes territorialisés de compétences

Il existe trois modes non exclusifs de développement local/territorial : l'agglomération basée sur la concentration (simple) d'acteurs/d'activités, la spécialisation fondée sur un secteur dominant et les systèmes territorialisés de compétences, appuyés non sur des secteurs, mais sur des technologies transversales.

Chacun de ces trois modes ne mobilise pas avec la même intensité les trois dimensions de la proximité que nous avons évoquées précédemment. L'agglomération, dans la mesure où elle est une simple concentration spatiale d'acteurs et/ou d'activités, nécessite principalement, voire quasi-exclusivement la proximité spatiale. La spécialisation est basée principalement sur la proximité en termes de complémentarité d'actifs au sein d'un même secteur. La spécification, enfin, nécessite des complémentarités d'actifs, mais pour que cette complémentarité ne se réduise pas aux frontières des secteurs, il est nécessaire que des intermédiations multiples s'opèrent, le plus souvent portées par de institutions publiques (des universités, des laboratoires de recherche) travaillant simultanément sur plusieurs champs technologiques.

La question-clé de l'ancrage des activités

Après avoir distingué localisation et ancrage des activités, nous évoquons les rencontres productives entre les firmes et les territoires, avant de cerner les facteurs essentiels d'ancrage des acteurs et des activités.

Localisation et ancrage des activités

La localisation des activités se fonde sur des facteurs génériques pour lesquels le coût est discriminant (foncier, infrastructures, etc.). Il s'agit d'un état ou d'un processus éphémère ou transitoire (délocalisations, relocalisations).

L'ancrage des activités se fonde sur des facteurs durables, en particulier la proximité en termes de complémentarité potentielle d'actifs (les compétences, en particulier) et la proximité culturelle (voir supra).

Les rencontres productives entre les firmes et les territoires

Les rencontres durables entre les firmes et les territoires ne peuvent être basées sur des logiques de coût ou d'accès à des facteurs génériques. On reste là dans une logique de localisation et de simple agglomération d'activités.

Les rencontres durables se fondent sur le besoin de compétences complémentaires de firmes ayant largement externalisé, et qui trouvent à proximité les savoir-faire dont elles ont besoin dans un même secteur (spécialisation) ou bien dans des domaines différents et connexes (systèmes territorialisés de compétences).

Les facteurs essentiels d'ancrage des acteurs et des activités

Du point de vue de la firme, les deux facteurs d'ancrage essentiels sont le besoin de compétences complémentaires et la nécessité d'établir des relations de confiance avec ses partenaires (proximité culturelle), que ceux-ci soient d'autres entreprises ou des institutions publiques, quel que soit leur statut.

Du point de vue du territoire, un développement pérenne, s'appuyant sur l'ancrage des activités, implique une diversité des modes de développement (agglomérations, mais surtout spécialisation et spécification) ainsi que la capacité à identifier et répondre aux besoins des entreprises en termes de compétences complémentaires.

La qualité de la coordination des acteurs publics, enfin, est un facteur déterminant de la réussite des territoires et il n'est pas exagéré de considérer que les régions qui gagnent sont celles qui ont une stratégie inscrite dans la durée et disposent pour cela de lieux de gouvernance stables et reconnus.

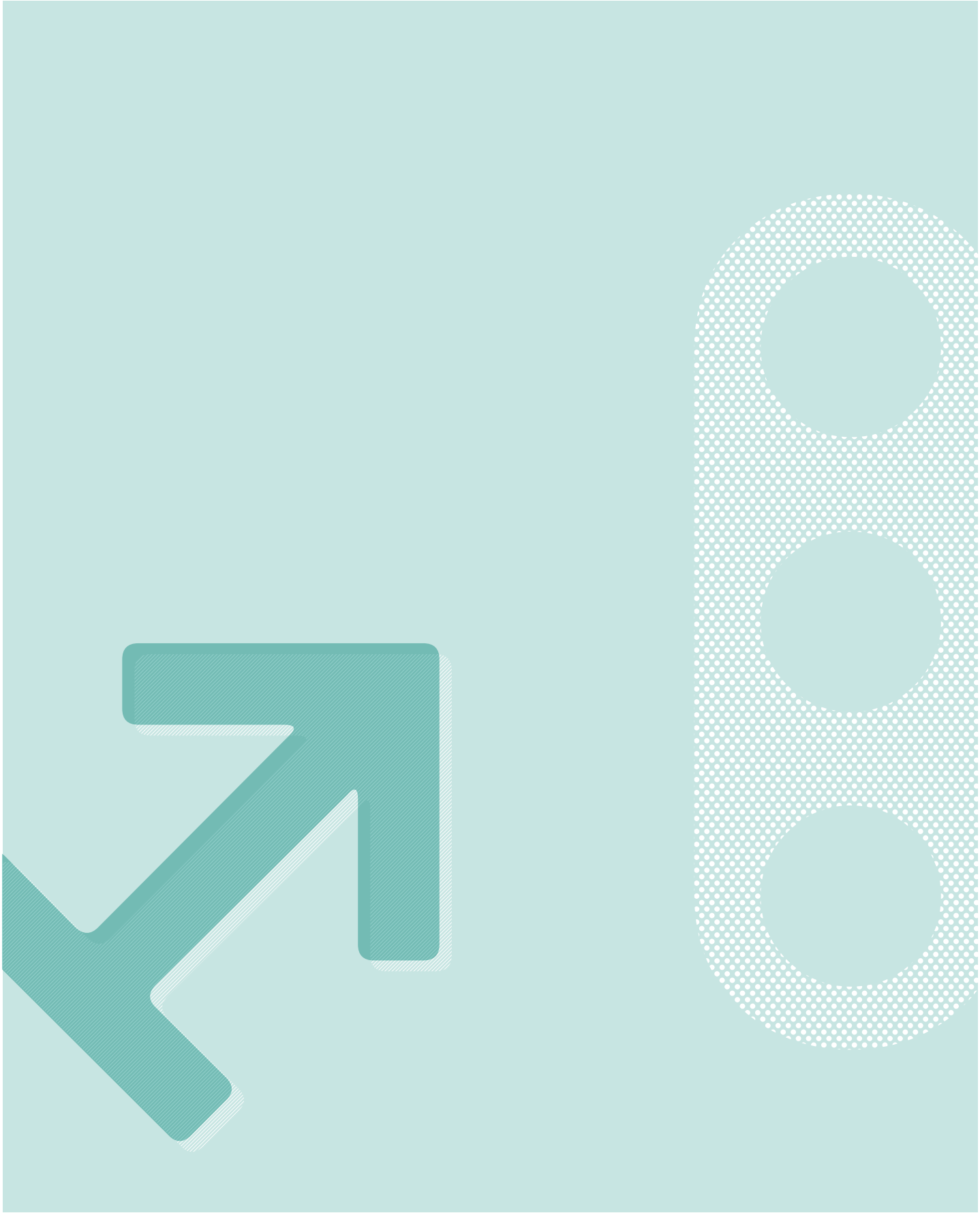

L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale**
Validation : **Yves Gendron, Directeur général adjoint**
Responsable conférences : **Cathie Allmendinger**
Équipe projet : **Cathie Allmendinger** (chef de projet), **Nathalie Griebel, Jean Isenmann, Estelle Meyer, Sophie Monnin, Pierre Reibel, Maryline Roussette**
N° projet : **PTP 2016 - 1.5.1.2** - Photos : **Jean Isenmann**
Mise en page : **Sophie Monnin**
© ADEUS - Décembre 2016 - N° Issn : 2112-4167

Les publications et les actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS **www.adeus.org**